



DECLARATION DE LARNACA

La Conférence européenne sur la mise à mort illégale d'oiseaux, co-organisée, dans le cadre de la Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe (Berne, 1979), par le Conseil de l'Europe et par le Fonds pour le gibier de Chypre (ministère de l'Intérieur), s'est tenue à Larnaca, Chypre, du 6 au 8 juillet 2011. Les 100 participants représentaient les différentes parties prenantes dont les Parties contractantes à la Convention de Berne et les pays observateurs, les organisations internationales, les autorités nationales et locales, les services répressifs, les ONG de protection de l'environnement y compris les organisations de chasseurs, les organismes scientifiques et de recherche, l'industrie touristique, les autorités de police et les médias.

Reconnaissant le déclin rapide de nombreux oiseaux en Europe et dans le monde, et les diverses mesures adoptées par les gouvernements pour aider les oiseaux, les participants à la Conférence ont reconnu qu'il faut agir d'urgence pour combattre les mises à mort illégales.

Malgré les efforts consentis par de nombreuses autorités gouvernementales, la capture et le commerce illégaux d'oiseaux sauvages reste un grave problème paneuropéen dont se dégagent de claires tendances régionales, et qui nuit considérablement à la diversité biologique dans l'ensemble du continent. Dans certains pays d'Europe, ces activités sont principalement motivées par les avantages financiers directs ou indirects qu'en retirent des particuliers ou le crime organisé, qui cherchent une source de revenus illégale (non taxée) et non à subvenir à leurs besoins essentiels. Étant donné les multiples dimensions de la mise à mort, du piégeage et du commerce illégaux d'oiseaux en Europe, telles que les aspects écologiques / environnementaux, juridiques, économiques, sociaux et politiques, il faut associer diverses mesures, politiques et stratégies pour résoudre le problème. Ces mesures doivent habilement combiner l'application des lois (encouragements et procédures judiciaires, efficacité des services d'enquête, sanctions exemplaires et décisions adéquates des tribunaux), l'éducation et la sensibilisation du grand public et de groupes cibles spécifiques (chasseurs, agriculteurs, enfants et adolescents, etc.) et l'obtention d'un soutien politique, essentiellement en renforçant les moyens opérationnels des services ou organes répressifs.

Les participants à la Conférence européenne sur la mise à mort illégale d'oiseaux appellent par conséquent les partenaires responsables, les gouvernements, les autorités locales, les services répressifs et les ONG de protection de l'environnement, y compris les organisations de chasseurs à condamner sans équivoque toutes les formes de prélèvement et de commerce illégaux d'oiseaux sauvages, et à préconiser une tolérance zéro pour la mise à mort, le piégeage et le commerce illégaux d'oiseaux, et une implication entière et proactive dans la lutte contre ces agissements illicites, qui constituent de graves menaces pour la diversité biologique et nuisent tant à la nature qu'à la société humaine. Des recommandations plus détaillées seront présentées, pour adoption éventuelle, à la 31^e réunion du Comité permanent de la Convention de Berne, qui se tiendra à Strasbourg du 29 novembre au 2 décembre 2011.

Elles porteront notamment sur: i. la nécessité de renforcer l'application des lois à chacun des niveaux de la chaîne des crimes contre les oiseaux grâce à des mesures appropriées de ciblage, d'assistance scientifique et technique et de coopération; ii. la nécessité de reconnaître l'ampleur du risque que le prélèvement et le commerce illégaux d'oiseaux représentent pour l'obtention et le maintien d'un statut favorable des populations d'oiseaux, ainsi que les conséquences négatives pour les mesures de sauvegarde consenties par les Parties et pour les secteurs de la protection de l'environnement, de la chasse licite, de l'agriculture et du tourisme; et iii. la nécessité d'élaborer,



de financer et de soutenir des stratégies nationales de communication, afin de promouvoir le dialogue entre toutes les parties intéressées et le grand public.

Les participants de la Conférence de Larnaca saisissent également l'occasion pour remercier chaleureusement les autorités chypriotes de leur généreuse hospitalité.

Fait à Larnaca, Chypre, le 7 juillet 2011